



# **Mémoire Stratégie de l'entrepreneuriat**

**Présenté au  
Ministère du Développement économique, de  
l'Innovation et de l'Exportation**

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador  
First Nations of Quebec and Labrador Economic Development Commission

Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ)  
First Nations of Quebec Business Network (FNQBN)



## **INTRODUCTION**

### **MISE EN CONTEXTE**

Pour rédiger ce mémoire, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), le Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ), des intervenants en entrepreneuriat autochtone et des propriétaires d'entreprises en démarrage ou en expansion se sont concertés afin de s'exprimer sur la situation de l'entrepreneuriat dans le milieu des Premières Nations.

### **DESCRIPTIONS DES ORGANISMES**

Fondée en 2000, la CDEPNQL est reconnue comme étant un organisme de services, contrôlé au niveau local et fondé sur la concertation et la prise de décisions par consensus. La CDEPNQL travaille avec l'ensemble de ses membres, soit les agents de développement économique communautaire (ADEC) et leur organisation de développement économique respective. Elle se consacre au soutien, à la formation et à la promotion de ceux-ci de même qu'au développement socio-économique des Premières Nations du Québec et du Labrador dans la mesure où les actions répondent aux besoins de ses membres.

En activités depuis le printemps 2010, le RAPNQ a pour mission de favoriser le réseautage entre les gens d'affaires et d'appuyer le développement de l'entrepreneuriat dans l'ensemble des communautés des Premières Nations.

### **ÉTAT DE LA SITUATION**

En 2006, il y avait 108 430 membres des Premières Nations au Québec, réparti dans l'ensemble du territoire. Bien que ceux-ci ne représentent que 1 % de la population du Québec, d'importantes différences sociodémographiques les démarquent.

Depuis quelques années, on remarque que la population du Québec est de plus en plus vieillissante et les prévisions pour les prochaines décennies ne s'annoncent guère mieux. La situation est toutefois complètement inverse du côté de la population des Premières Nations, qui elle, est beaucoup plus jeune. En effet, 35 % des autochtones sont âgés entre 0 et 19 ans comparativement à 22 % pour le Québec. Pour la tranche d'âge des 20 à 44 ans, le pourcentage est le même des deux côtés et s'établit à 35. C'est donc dire que 70 % des membres des Premières Nations sont âgés de moins de 45 ans, contre 57 % pour le reste du Québec, ce qui représente une différence majeure.

Dans l'exercice de leurs mandats respectifs, la CDEPNQL et le RAPNQ ont d'ailleurs pu remarquer que l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat est manifeste et que ceux-ci sont de plus en plus dynamiques. Toute cette jeune génération pourrait être porteuse d'un énorme potentiel entrepreneurial si elle était stimulée et développée. Malheureusement, ces jeunes ne disposent pas des ressources et outils pouvant les aider à mener à bien leurs projets d'affaires. En fait, le problème est qu'ils n'ont pas

recours aux services spécifiques pour avoir de l'aide puisque des 1007 partenaires du réseau entrepreneurial du Québec, aucun n'est dédié spécifiquement aux Premières Nations. C'est donc dire que le système entrepreneurial du Québec n'est pas adapté aux réalités et besoins des autochtones.

Dernièrement, le gouvernement du Québec, dans le cadre de son Plan Nord, annonçait des investissements de 1,625 milliards de dollars répartis sur une période de cinq ans. Fait intéressant, 25 % de la population des territoires concernés par le Plan Nord est autochtone. Il serait juste et équitable que cette population ait à sa disposition les mêmes moyens que la société civile québécoise, qui lui permettraient de tirer profit des possibilités offertes par le plan.

Dans le but que les Premières Nations aient davantage les moyens de réaliser leurs ambitions et puissent contribuer pleinement au développement économique du Québec, la CDEPNQL, le RAPNQ et les intervenants en entrepreneuriat autochtones soumettent au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation les recommandations et les propositions retenues par son groupe de travail.

## **RECOMMANDATIONS**

- Mettre sur pied une campagne qui fera la promotion de l'entrepreneuriat dans l'ensemble des communautés des Premières Nations du Québec;
- Sensibiliser et stimuler à la culture entrepreneuriale les jeunes dès le niveau primaire ainsi que les intervenants scolaires en développant, par exemple, des clubs de jeunes entrepreneurs étudiants;
- Supporter financièrement les organisations dédiées aux Premières Nations en augmentant leur capitalisation et en leur accordant un support financier dans le but de maximiser la pérennité des entreprises créées;
- Créer des incubateurs d'entreprises propres à chaque nation;
- Revoir le Fonds Initiative Autochtone en considérant la création d'un portefeuille spécifique aux entrepreneurs des Premières Nations;
- Créer un guichet unique assurant une cohésion entre les différentes organisations offrant des services et programmes aux entrepreneurs des Premières Nations;
- Développer des indicateurs pour assurer et améliorer le profil entrepreneurial des Premières Nations;

- Consulter les Premières Nations afin de dresser leur portrait socioéconomique et de définir leurs besoins et ainsi établir les opportunités d'affaires qui s'offrent à eux;
- Développer des salons d'affaires, des séances de formation et des activités de réseautage pour les entrepreneurs des Premières Nations et de la société civile québécoise afin que ceux-ci puissent développer des partenariats entre eux;
- Prévoir la mise en place de services spécialisés tels que le coaching et le mentorat;
- Simplifier et éliminer les lourdeurs administratives en favorisant un environnement réglementaire et fiscal stable et transparent;

## **CONCLUSION**

La CDEPNQL, le RAPNQ et les intervenants en entrepreneuriat autochtones sont d'avis que le gouvernement provincial doit profiter du potentiel entrepreneurial et de la jeunesse des membres des Premières Nations en mettant en application ces recommandations qui sauront créer les conditions idéales à la création d'entreprises dans les communautés des Premières Nations. En les stimulant et en leur offrant les outils et l'encadrement nécessaires, le gouvernement fera un pas dans la bonne direction pour appuyer et développer les entrepreneurs de demain.

## **REMERCIEMENTS**

La CDEPNQL et le RAPNQ tiennent à remercier les organismes et entrepreneurs qui ont contribué par leurs idées à la rédaction de ce mémoire et qui ont participé à la séance de consultation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

## Bibliographie

Institut de la statistique du Québec. 2006. « Population par année d'âge et par sexe ». En ligne. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc\\_poplt/201\\_06.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/201_06.htm)

Statistique Canada. 2006. « Profil de la population autochtone ». En ligne. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Québec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=24>



Document réalisé conjointement par la Commission de développement économique des Premières Nations  
du Québec et du Labrador (CDEPNQL)

et le

Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec (RAPNQ)

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 101

Wendake (Québec) G0A 4V0

Tél. : 418 843-1488 – Téléc. : 418 843-6672

[www.cdepnql.org](http://www.cdepnql.org)

